

AR PREFECTURE

006-210600680-20201119-12-AR
Reçu le 19/11/2020



ARRETE N° 12/2020

LOCATION DES SALLES COMMUNALES LA BIGARADE ET CLUB HOUSE

Pris en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal par délibération n°4 du 13 juin 2020 modifiée par délibération n°22 du 27 juin 2020.

- Le Maire de la commune de Gourdon (Alpes-Maritimes) ;
- VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22 et L.2122-23,
- VU la délibération n° 4 du 13 juin 2020, modifiée par la délibération n° 22 du 27 juin 2020 par lesquelles le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 et L. 2122-23 susvisés ;
- CONSIDERANT la mise à disposition en location des salles communales La Bigarade et du Club House ;
- CONSIDERANT la demande de l'école Bertrand Poncet Massages pour la location d'une salle pour la pratique de massages et la formation à ses techniques ;

ARRETONS

Article 1° : La location des locaux à Monsieur Bertrand PONCET, directeur de l'école Bertrand Poncet Massages, ayant son siège social au 36 avenue du Mont Joli – 06110 Le Cannet est consentie à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 30 juin 2021 pour tous les week-ends.

Article 2° : Les clauses et conditions de la location sont stipulées dans la convention d'utilisation établie entre les parties.

Article 3° : Le présent arrêté sera transcrit au registre des délibérations et un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de GRASSE,
- Monsieur le Receveur Municipal de Le Bar-sur-Loup,
- Monsieur PONCET Bertrand.

LE MAIRE, CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché le 19 novembre 2020 INFORME que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME, Gourdon le 19 novembre 2020

Eric MELE, Maire

